



Le 9 août 2019

**Par courriel et poste**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité relative au fonctionnement des relais pendant les oscillations de puissance stables**  
**Votre dossier : R-4082-2019 / Notre référence : R056854 JOT**

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** ») dépose ses réponses à la demande de renseignement n<sup>o</sup> 1 de la Régie de l'énergie datée du 1<sup>er</sup> août 2019.

Suite aux études du *coordonnateur de la planification* (PC) sur l'identification des installations visées par l'exigence E1 de la norme PRC-026-1, la consultation publique QC-2019-01 a eu lieu, toutefois aucune entité n'a soumis d'évaluation d'impact dans le cadre de celle-ci. Le Coordonnateur a soumis dans sa demande du présent dossier datée du 26 mars 2019, une évaluation d'impact à la pièce HQCF-1, document 2, mais n'est pas en mesure de fournir à la Régie un estimé plus détaillé des coûts dans ses réponses à la demande de renseignements.

Le Coordonnateur souligne qu'il revient aux entités visées de fournir les informations nécessaires relativement à l'évaluation des coûts pour se conformer aux normes de fiabilité, afin que le Coordonnateur puisse alors adéquatement estimer ces coûts.

Si la Régie le juge nécessaire, le Coordonnateur pourra demander aux entités visées par la demande de levée de la suspension des exigences E2, E3 et E4, soit les entités du Québec avisées par le PC ayant des installations RTP non-BPS raccordées au RTP, de lui fournir un estimé détaillé des coûts pour se conformer à la norme PRC-026-1.

Veillez agréer, chère consœur, nos meilleures salutations.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL, avocate**

JC /